



## **Projet de Loi travail : amplifier la mobilisation face au déni de démocratie !**

Alors que les salarié-es, les jeunes, les privé-es emploi, les retraité-es sont mobilisés depuis plus de 2 mois pour le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, alors que l'opinion publique reste massivement opposée à ce texte, le gouvernement décide de passer en force en utilisant le 49.3. Inacceptable

Ce sont les mobilisations qui ont contraint le gouvernement, à proposer des modifications au projet de loi pour tenter d'en minimiser les impacts. Le projet reste profondément exclusivement favorable au patronat dans sa globalité ! Un code du travail par entreprise à l'opposé de la « hiérarchie des normes », élément protecteur et égalitaire, perdue dans le projet de loi. Scandaleux !

Le développement d'actions de grève dans divers secteurs crée une dynamique dans l'amplification et l'élargissement du rapport de force sur tout le territoire. Le **rassemblement du jeudi 12 mai à 17H30 devant la préfecture** à Blois contribue à faire converger toutes ces actions en Loir et Cher

A partir de tous ces éléments, les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires de Loir et Cher invitent leurs structures à organiser des assemblées générales avec les salarié-es de leur entreprise ou administration pour **débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction pour obtenir le retrait du projet de loi et la satisfaction des revendications locales** construites ensemble syndicats et salariés sur chaque lieu de travail.

**Elles appellent les salariés à faire grève et à manifester le mardi 17 mai et le jeudi 19 mai prochains.**

**A ROMORANTIN 10H30 DEVANT LA SOUS PREFECTURE**

**A BLOIS 14H30 AU PARC DES EXPOSITIONS (Blois-Vienne)**

**A VENDÔME : 11H30 DEVANT LA SOUS PREFECTURE (barbecue) le 17 mai  
10h30 Place de la Liberté le 19 mai**